

# Association des communes de Crans-Montana

## Le défi énergétique et climatique

Avec ses trois communes surplombant la vallée du Rhône (Icogne, Lens et Crans-Montana), l'Association des communes de Crans-Montana (ACCM) détient le label Cité de l'énergie depuis 2008. Le but de la politique énergétique de Crans-Montana est d'aller vers une augmentation de l'efficacité énergétique, une augmentation de la production locale d'énergies renouvelables et une diminution, par là même, des émissions de CO<sub>2</sub>.

Le chauffage à distance (CAD) a été un grand projet de l'ACCM pour ces dernières années. Ce projet permet la revalorisation des rejets thermiques de la nouvelle patinoire d'Ycoor et d'améliorer la consommation du bois indigène dans la centrale de chauffe.

La pose de panneaux solaires photovoltaïques sur les toits du centre de tennis du Régent et de celui de la Moubra ont permis d'améliorer grandement la production d'énergie renouvelable. Ces centrales fonctionnent sur le système de l'auto-consommation (possible depuis 2014).

D'autres projets de production d'énergie ont été réalisés ou sont en cours de réalisation :

- Le projet Lienne-Raspille qui touche à la fois au stockage de l'eau pour éviter les pénuries et au turbinage du reste des eaux ;
- La société I.L.C.M. Energie SA qui turbine déjà une partie des eaux ;
- La mobilité électrique sera aussi un des traits de la vision énergétique de Crans-Montana. L'administration possède déjà des véhicules électriques et des bornes de recharges ont été et vont être installées.

## Les projets phares de la politique énergétique

- Mise en œuvre du Plan Directeur Energie (approche par pôles énergétiques, stratégie chaleur par développement de CAD).
- Création Crans-Montana Energies SA, qui facilite la mise en œuvre de la stratégie définie dans le PDE.
- Planification de la mobilité (TIM, TP, MD) et du stationnement, zone de limitation de vitesse et valorisation des espaces publics réalisé.
- Partenariats avec des hautes écoles: projet-pilote Smart Mobility de l'OFEN, développement de la gestion des CAD et de la facturation.
- Soutiens financiers importants pour les privés.
- Révision du règlement intercommunal des constructions intégrant des aspects énergétiques.

Lumières hivernales à Crans-Montana. Crédit : Olivier Maire



## En quelques chiffres

Commune : ..... ACCM  
(Association des communes de Crans-Montana)  
Canton : ..... Valais  
Nombre d'habitants : ..... 15 350  
Superficie : ..... 97.7 km<sup>2</sup>  
Internet : ..... [www.cransmontana.ch](http://www.cransmontana.ch)

Première labellisation Cité de l'énergie :  
..... 2008

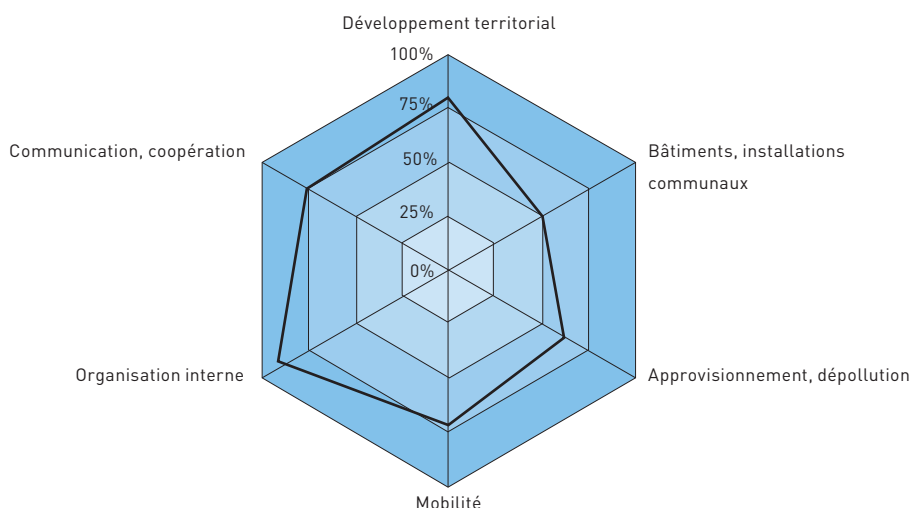


## Autonomie et efficacité

« Crans-Montana a deux objectifs en matière énergétique. D'abord, augmenter l'autonomie de notre région jusqu'à produire 100% de l'énergie consommée ici. Ensuite, et selon la loi sur les communes, remédier aux éventuelles carences en matière d'approvisionnement en énergie. Cela passe par une rationalisation de la consommation énergétique, que cela soit dans l'administration publique, mais aussi chez les privés et dans les entreprises. Les moyens pour y arriver sont des incitations pécuniaires et de l'information. Un autre volet de notre engagement est la création de Crans-Montana Energies SA, société majoritairement en mains des collectivités publiques, qui produit de la chaleur et de l'électricité avec la ressource renouvelable du soleil et tout bientôt avec le bois. »

*Jean-Claude Savoy,  
ancien président du Comité Directeur  
de l'Association des Communes de  
Crans-Montana*

## Taux de réalisation en 2016



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la commune. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD.

## Les prochaines étapes

L'ACCM s'est engagée dans différents projets qui seront réalisés dans les années à venir :

- construire et rénover tout bâtiment intercommunal selon le Standard Bâtiment 2015 ;
- finaliser la mise en place du réseau de chauffage à distance (Montana-Randogne Vallon du Zier) ;
- turbiner les eaux de l'Ertentse à la Raspille (production attendue de 40 GWh) (Lienne-Raspille SA) ;
- développer la planification énergétique territoriale ;
- turbiner les eaux de l'Ertentse à la Raspille.

### Personnes de contact à Crans-Montana

Vincent Bonvin, Président de la commission Energie, T 027 486 87 88  
[vincent.bonvin@cransmontana.ch](mailto:vincent.bonvin@cransmontana.ch)

Daniel Rey, délégué à l'énergie  
T 027 486 87 83  
[danielrey.energie@cransmontana.ch](mailto:danielrey.energie@cransmontana.ch)

### Conseillère Cité de l'énergie

Sonia Morand, T 027 203 13 63  
[sonia.morand@bluewin.ch](mailto:sonia.morand@bluewin.ch)

### SuisseEnergie pour les communes

c/o Bio-Eco Sàrl, T 021 861 00 96  
[info@bio-eco.ch](mailto:info@bio-eco.ch)

### Plus d'informations

[www.citedelenergie.ch/crans-montana-region](http://www.citedelenergie.ch/crans-montana-region)



european energy award

## A quoi sert le label Cité de l'énergie ?

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie

de la Confédération. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.